



## Étudiante de master2 qui a un OQTF sand le savoir .

Par **Lili90**, le **13/02/2018** à **02:19**

**URGENT !!!!!!**

Bonsoir à vous ,

Mon problème est vraiment urgent .

Je suis étudiante en master 2, j'étais allée ce matin renouveler mon titre séjour étudiante ils m'ont dit à la préfecture pour étudiants au sein de ma fac que j'avais un OQTF qui date de mois d'août alors que je n'ai rien reçu.

Du coup mon titre de séjour expire dans 2 jours .

Ils veulent pas me donner de recipissi .

Ma question est de savoir ce qu'il fait faire .

Je pense la raison est mon autorisation de travail qui a été refusé par LA DIRRECT.

Je précise que je suis de nationalité algérienne.

Du coup je souhaite avoir des conseils de votre part .

Sachant que j'ai 29 ans et jahbite chez mes parents (mon père a la nationalité française et ma ère une carte de 10 ans sachant que lors que mon père l'a obtenu j'avais l'âge de 23 ans.j'ajoute que mon copain est français mais je ne veux pas m'impliquer dans tout ça sachant que notre relation a commencé y a que 5mois .

J'ai un stage à faire en fin mars et je suis vraiment perdue ....jattend avec impatience vos conseils .

Par **Visiteur**, le **13/02/2018** à **11:57**

Bonjour,

Vous devriez avoir gain de cause en justifiant une situation "réelle et sérieuse".

<https://www.gisti.org/spip.php?article226>

<https://avocat-cujas.fr/recours-annulation-oqtf-etudiant-etranger.html>

Par **citoyenalpha**, le **13/02/2018** à **23:54**

Bonjour

L'OQTF doit vous être notifiée.

Dans quel cadre, en tant qu'étudiante, deviez-vous demander une autorisation à la DIRECCTE?

En tout état de cause je vous invite à vous rapprocher d'une association d'aide aux ressortissants étrangers afin de vous assister dans vos démarches.

Au vu de votre situation il ne semble pas qu'une mesure d'éloignement soit pertinente.

Restant à votre disposition